

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâtis ○ Non bâtis ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé △ Libre **Date limite de dépôt : 07/03/2022**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
LANDELLES ET COUPIGNY	Corbrien Ouest	1	05	00	○	□	△
Prés							
MEZIDON VALLEE D'AUGE SECTION CROISSANVILLE	"La Bruyère"	01	24	56	○	□	△
Herbage.							
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE							
LA ROQUE BAIGNARD	Champ Heribel	42	42	10	◐	□	△
Haras avec habitations et infrastructures pour le travail et l'élevage de chevaux.							
SAINT DESIR	Assemont	16	34	75	◐	□	△
Propriété équestre avec maison d'habitation et infrastructures pour la valorisation de chevaux de sport.							
LE PRE D'AUGE	Hervieu	8	98	17	◐	□	△
Propriété herbagère avec maison d'habitation avec installations pour élevage équin.							
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
FOLLIGNY	Les Fosses, Le Jardin de la Charrerie, L'Étouble, La Gauterie et le Clos Roger	2	93	20	○	□	△
SAINT CYR DU BAILLEUL	Le Champ Dainant, La Ramardière, Le Clos du Marais, Les Grands Pious et La Grande Bruyère	7	09	42	○	□	△
BUAIS LES MONTS	Bel Air	1	49	24	○	□	△
A noter que ce dossier comporte une extension en Mayenne sur la commune de FOUGEROLLES DU PLESSIS pour 3 ha 23 a 40 ca (soit une surface totale de 4 ha 72 a 64 ca).							
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE							
VALOGNES	La Valette, Le Bas Castelet	6	24	83	●	□	△
Propriété équestre comprenant bâtiments d'exploitation, chalet et parcelles en nature d'herbage							
61 ORNE - 02 31 47 23 67							
COURGEON	Mijargon	9	45	04	○	□	▲
Bien occupé							
LONLAY L'ABBAYE	La Plaisantière	3	94	15	○	□	▲
LONLAY L'ABBAYE	La Bunoudière	0	52	80	○	□	▲
LE CERCUEIL	Les Souffrettes	14	84	74	◐	□	△
Maison d'habitation + maison à rénover + hangar agricole + serre + abri de pâture, le tout sur herbage et bois.							
ST ELLIER LES BOIS	Prés de Pinchèvre	28	86	13	○	□	△
TINCHEBRAY BOCAGE SECTION LARCHAMP	La Viennière	25	43	03	◐	□	△
libre pour partie							
RANES EXTENSION FAVEROLLES	La Nuguerie - Grand Pré	9	54	46	○	□	△
MONTREUIL LA CAMBE	Bruyère d'Arnettes	12	49	61	○	□	△
27 EURE - 02 35 59 66 97							
EXPLOITATION AGRICOLE							
MESNIL-EN-OUCHÉ - EXTENSION : LE FIDELAIRE	La mare de Rubremont, Clos de Sainte Anne, Le Maupas	52	35	32	◐	■	△
Cession d'exploitation comprenant un corps de ferme et matériel sur une surface de 10ha 52a 04ca en vente et 41ha 83a 28ca en intermédiation locative (34ha 99a 05a sur la commune Le Fidelaire et 6ha 84a 23ca sur la commune Emanville)							
SAINT PIERRE DE BOSGUERARD - EXTENSION : LES MONTS DU ROUMOIS	LA MESANGERE, LE MESNIL, BAGATELLE, LE VIVIER	87	16	62	◐	■	△
Ensemble de parcelles majoritairement en nature de culture avec présence de bâtiments d'exploitation et cession d'un fonds agricole comprenant notamment du matériel sur 87ha 16a 62ca dont 72ha 59a 18ca en vente, 9ha 84a 38ca en intermédiation locative et 4ha 73a 06ca en CMD							
76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93							
MALAUNAY	"Notre Dame des Champs"	1	71	84	◐	□	△
avec bâtiment vétuste							
YMARE	"Enclave de Sotteville"	0	50	31	○	□	△
SOTTEVILLE SOUS LE VAL	"Le Bout de la Ville"	0	49	16	○	□	△
EXPLOITATION AGRICOLE							
ARELAUNE EN SEINE "SECTION" LA MAILLERAYE SUR SEINE" - HEURTEAUVILLE	« 0100 Le Wuy » « Lavieux » « Les Fiefs Colmiche » « Le Wuy » « Du Roy - La Mailleraye » « Stanislas Pasquier » « L'Eglise » « La Douillère » « Chef du Roy - La Mailleraye » « Passage d'Yainville » « Les Citots » « Les Grands Travers » « Passage du Trait »	56	26	51	◐	■	△
Exploitation herbagère avec CDF et maison d'habitation d'une surface totale de 56 ha 26 a 51 ca dont 50 ha 54 a 98 ca en location par bail rural et 0 ha 66 a 20 ca en location par Convention de Mise en Exploitation avec fond agricole							